

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 17 octobre à 18 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 10 octobre 2024, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 11

Nombre de voix pour : 11
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Présents : Alexandra BUTEL, Cécile LAPEYRE, Alain LAURENS, Alain MANIVEL, Stéphane PATRAS, Frédérique PRAL, Jean-Marie PRAYER, Jérémy SARRAZIN, Jean-Louis SERRES

Excusés /Pouvoirs : Marie-Jo CAYOL (pouvoir Frédérique PRAL), Jacqueline PUGET (pouvoir Stéphane PATRAS)

Absent : Marie-Paule ROGOU

Secrétaire de séance : Jean Louis SERRES

Objet : Transaction foncière avec Jacques BLACHE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Pour permettre la réalisation du projet de territoire, la Commune a besoin d'acquérir des terrains situés sur les sites de développement envisagés.

La transaction se compose :

- d'un échange des parcelles D 393/400/401 d'une surface d'environ 6 260 m² contre la partie d'une parcelle de lande K161 d'environ 16 810 m² appartenant aux époux BLACHE,
- d'un achat par la commune d'une partie de la parcelle K 161 située en zone Utb d'environ 2 500 m² pour la somme de 25 000 €, soit 10€/m²,
- d'une mise à disposition de deux camions de terre par la Commune au profit des époux BLACHE, en réparation d'un préjudice qu'ils ont subi suite à la recherche et réparation de fuite de canalisation.

La Commission urbanisme a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** cette transaction;
- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder à la transaction.

Pour extrait certifié conforme,

Madame Le Maire,
Alexandra Butel



Transmis et reçu en Préfecture le :
Publié le :
Notifié le :